

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1216 du 18 mai 1960

n° 1216

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 novembre 1961

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1961

Date du numéro

30 novembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— L'article 1er de la décision n° 572 du 18 mai 1960 du Chef du Territoire est supprimé et remplacé par le suivant : Art. 1er.— Les consultations externes à l'hôpital Peltier seront assurées comme suit : — Médecine générale et pédiatrie : Docteur Laurent, — Chirurgie générale : Docteur Aubert, — Neuro-psychiatrie : Docteur Laurent, — O.R.L. ophtalmologie : Docteur Doiteau. Art. 2. —La présente décision qui prend effet du jour de l'arrivée dans le territoire de ces médecins sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire en congé :Le Secrétaire généralchargé de l'expédition des affaires courantes,Yves DE DARUVAR.